



Christelle DUBOS

Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Solidarités et de la Santé

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 février 2020

Christelle Dubos annonce le recrutement et la formation de 350 nouveaux agents pour garantir le bon versement des pensions alimentaires

Christelle Dubos, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, s'est rendue aujourd'hui à la Caisse d'allocations familiales de la Gironde, à la rencontre des nouveaux agents qui seront en charge du futur service public de versement des pensions alimentaires. Depuis le 3 février 2020, 332 équivalents temps plein ont été recrutés par les caisses d'allocations familiales - et 18 équivalents temps plein par la mutualité sociale agricole - pour que ce service soit opérationnel au 1er juin.

Ils garantiront dans un premier temps le versement de la pension alimentaire à toute famille qui en fait la demande dans le cadre d'une séparation intervenue après le 1^{er} juin, ou en cas d'impayé de la pension déjà constaté.

Au second semestre 2020, 100 équivalents temps plein supplémentaires seront recrutés et formés pour assurer l'ouverture complémentaire du service de versement des pensions alimentaires à toutes les familles qui en font la demande au 1^{er} janvier 2021.

Les nouveaux agents recrutés intégreront les 24 sites de l'agence de recouvrement des impayés de pension alimentaires (ARIPA) et le site de la MSA où ils seront formés en alternance pendant quatre mois à leurs nouvelles missions : l'information et l'accompagnement des familles, la mise en place de l'intermédiation du versement de la pension alimentaire, le recouvrement des impayés, ou encore la réglementation de l'allocation de soutien familial.

A la suite du Grand Débat, le Président de la République et le Premier Ministre ont affirmé l'engagement du Gouvernement à créer un service public de versement des pensions alimentaires. Ce dernier a été confié à l'Aripa qui aura la possibilité de prélever auprès des débiteurs les pensions fixées et de les reverser au conjoint concerné.

Ce service public de versement des pensions alimentaires avait été présenté en septembre dernier lors de la venue de Mme DUBOS et Mme BELLOUBET à la caf des Yvelines. **Lien vers le dossier de presse présentant le futur service public de versement des pensions alimentaires** : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/article/vers-un-service-public-de-versement-des-pensions-alimentaires>

Contact presse : sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr